

# Le magazine

À VOS SERVICES



#ILoveNice

Pour tous les  
NIÇOIS ET LES NIÇOISES

# DES SERVICES MUNICIPAUX

## TRANSPORTS

**LES 65 ANS ET +** ainsi que les personnes **NON IMPOSABLES** peuvent obtenir la gratuité des voyages pendant un an sur le réseau Lignes d'Azur. L'Abonnement renouvelable est à récupérer dans les agences commerciales et les agences mobiles de Lignes d'Azur, sur présentation du dernier avis ou justificatif d'impôt sur le revenu.



**LES ACCOMPAGNANTS PMR** peuvent également voyager à coût zéro. Une carte d'accompagnement d'une personne invalide détentrice d'une des trois Cartes Mobilité Inclusion (invalidité, stationnement, priorité) et d'un titre de transport Lignes d'Azur leur sera délivrée.



Lignes d'Azur  
08 1006 1006  
(0,06 €/min + prix appel)

## STATIONNER

Le stationnement des véhicules sur la voirie est gratuit pour une durée de 30 minutes en semaine et d'1 heure le samedi.



## FAMILLES

### PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

Des sessions Vacci'nice permettent aux seniors et aux écoles de quartiers prioritaires de pouvoir se faire vacciner gratuitement.

Direction de la Santé  
04 92 17 44 90

### UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Des consultations gratuites d'avocats et des bons de consultations gratuits d'avocats sont proposés aux femmes victimes de violences.

Maison de justice et du droit de Nice  
04 97 00 03 90



### AIDER LES NOUVEAUX PARENTS

Une allocation compensatrice d'un montant maximum de 200 € par mois (sous conditions de ressources) est attribuée aux familles domiciliées à Nice en attente d'une place en crèche.



Relais Petite Enfance  
Nord-Centre (04 97 13 47 16)  
Ouest (04 97 13 39 34)  
Centre-Port (04 93 04 86 50)  
Est (04 89 98 10 83)

# GRATUITS



## LES BIBLIOTHÈQUES EN LIBRE ACCÈS

L'ensemble des bibliothèques municipales de la ville offre de nombreux services. Inscription et prêt gratuits. Fiches à télécharger sur <https://bmvn.nice.fr/inscriptions.aspx>.

**Bibliothèques municipales**  
04 97 13 48 00 / 48 90



## DES PERMANENCES D'ÉCRIVAIN PUBLIC

Celles-ci ont pour but de faciliter les démarches administratives des Niçois au quotidien en Mairie principale, dans plusieurs mairies annexes et auprès du Guichet Nice Facile.

**Permanence tous les lundis**  
**sur rendez-vous**  
04 97 13 20 00

## CULTURE

**LE PASS MUSÉES DE NICE** : offert aux Niçois et habitants des communes de la Métropole.

Les mineurs de moins de 18 ans sont, eux, admis sans devoir justifier d'une Carte Pass.



Se présenter personnellement à l'accueil d'un établissement culturel de la Ville de Nice **avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

## « NICE 100% CULTURE À L'ÉCOLE »

Pour bénéficier gratuitement d'une pratique artistique et culturelle sur le temps scolaire (12 heures pendant 6 semaines).



[mediationculturelle@ville-nice.fr](mailto:mediationculturelle@ville-nice.fr)

## SENIORS

La carte Senior Plus offre la possibilité de profiter de prix avantageux auprès de nombreux partenaires privés et la pratique gratuite de séances de remise en forme « Seniors en Forme », d'assister aux grandes manifestations organisées par la Ville de Nice (bals à l'opéra, rencontres littéraires...).

**Carte fournie sur simple demande aux plus de 55 ans qui habitent les communes de la Métropole.**

**Office Municipal**  
**des Seniors**  
**19, rue Gioffredo**  
**04 89 04 65 03**



## SPORTS

La Ville de Nice offre des coupons-sport (licence des enfants). **L'enfant doit être âgé de 6 à 18 ans révolus dans l'année civile, habiter à Nice et être licencié dans un club sportif niçois.** Une seule participation pour la saison 2024-2025 est offerte.



Inscription sur  
[coupons-sport.nice.fr](https://coupons-sport.nice.fr)

### Une bourse pour l'élite

Une bourse annuelle de 300 à 1000 € est attribuée aux sportifs de haut-niveau licenciés dans les clubs niçois.

Direction des Sports  
04 97 13 20 00

## HANDIPLAGES

La Ville de Nice met en place chaque été deux handiplates labellisées (plage du Centenaire et plage de Carras), et équipées de cordes pour aider à la mise à l'eau, encadrées par une quinzaine d'handiplateurs brevetés. Ouvertes **7 jours/7, de 10 h 45 à 18 h 15.**



## EAU

L'été, la Ville de Nice (par le biais de sa régie Eau d'Azur) installe une fontaine à eau, plate ou gazeuse, en libre-service, sur la Promenade du Paillon, au niveau du miroir d'eau et à côté de l'Office de Tourisme.



Service sans réservation,  
ni justificatif.



## S'INFORMER

**NICE MAGAZINE**, le bimestriel papier de 48 pages qui annonce les grands événements. Distribué dans les boîtes aux lettres, mais également dans de très nombreux établissements publics.



**NICE 24 ([nice24.fr](https://nice24.fr))**, site internet et appli, explore l'actualité municipale, met en lumière les talents niçois, les trésors de notre ville ou les riches heures de notre passé.



### NICE.FR

Le site interne de la Ville de Nice, qui délivre toutes les informations pratiques.

# DES SERVICES GRATUITS... À LA DEMANDE



## GUICHET UNIQUE NICE FACILE



Il offre un accompagnement adapté à chaque demande (de la simple recherche d'informations à l'aide aux démarches en ligne).

**Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.**

**Uniquement sur rendez-vous  
04 97 13 45 00**

Vous pouvez également vous connecter chez vous, par le biais de votre espace sécurisé, (<https://citoyens.ville-nice.fr/maelis-educ/fr>). Possibilité d'effectuer une demande de préinscription en crèche ou de préinscription scolaire, de réserver et payer les accueils de loisirs, d'inscrire un enfant à la cantine ou de régler ses factures.

**Guichet Unique Nice Facile  
6, rue Tonduti de l'Escarène**

## PROPRETÉ ET SÉCURITÉ

Pour offrir aux habitants de notre ville des rues propres et sécurisées, la Direction de la propreté et la Police Municipale travaillent en étroite collaboration, dans le cadre de la LAC (Lutte contre les Atteintes au Cadre de vie), une unité urbaine et périurbaine de protection chargée de traiter toutes les atteintes à l'environnement et au cadre de vie, **de 6 h à 2 h du matin, 7j/7.**

Elle sanctionne et verbalise également tous les comportements incivils. La LAC peut être saisie par simple appel.



**Police Municipale :  
04 93 53 53 53**

## ALLÔ MAIRIES

Collecte des déchets, propreté, voirie, l'éclairage, éducation, État-Civil... un numéro d'appel unique qui se décline également avec l'application smartphone Allô Mairies.

**Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h  
et le samedi de 8 h 30 à 12 h.**



**Vos questions par téléphone  
3906**

### LE SERVICE BLEU

Il intervient pour réparer, repeindre, redresser ou remplacer le mobilier urbain dégradé.



## LA FRAP, LA FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ

La Ville de Nice a créé la FRAP (Force Rapide Action Propreté), une section de la Direction de la propreté qui a pour mission principale de répondre à toute demande d'intervention dans les deux heures afin de lutter efficacement contre les incivilités.



**FRAP  
0 800 06 06 40  
(numéro gratuit).**

## LE SERVICE ANTI-TAGS PROPRETÉ



Rattaché à la Direction de la propreté de la Ville de Nice, le service anti-tags quadrille la commune pour recenser les inscriptions et affichages sauvages.



**Police Municipale**  
**04 93 53 53 53**

## POLICE MUNICIPALE

7j/7 et 24h/24, la police municipale de Nice assure des missions de surveillance et de prévention, veille au respect des arrêtés de police du Maire, au bon ordre, à la tranquillité et à la salubrité publiques.



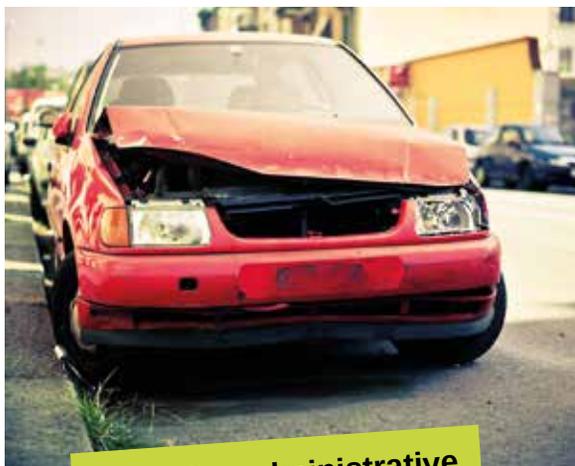
### UNE CELLULE DÉDIÉE AUX TECHNIQUES DE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES ET DE PROTECTION DE DOMICILE

La Ville offre aux citoyens niçois la possibilité de bénéficier de conseils pour sécuriser leur logement. Après avoir pris rendez-vous, des policiers municipaux se rendront chez vous pour effectuer un diagnostic de votre domicile. Cette visite préparatoire avec prise de photographies donnera lieu à un rapport de préconisations.

## FOURRIÈRE ADMINISTRATIVE



La Ville de Nice vous offre la possibilité de vous débarrasser d'une épave encombrante. Il faut que le véhicule soit immatriculé et que le propriétaire habite à Nice. En faire la demande en vous rendant au service Fourrière administrative situé au 30, rue Auguste Renoir avec les documents adéquats (contacter la Fourrière pour connaître la liste) **du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30 et le vendredi de 9 h à 15 h 15.**



**Fourrière administrative**  
**04 97 13 23 87**

### UNE CELLULE DÉDIÉE À LA PRÉVENTION DES SQUATS

Depuis 2009, ce pôle opérationnel a pour objectif de lutter avec efficacité contre la prolifération d'occupations illicites de lieux publics comme privés. La Cellule Squat de la Police Municipale, en coordination avec la Maison d'Accueil des Victimes, saura vous guider dans vos démarches.



**Cellule Squat**  
**(24h/24, 7j/7)**  
**04 97 13 32 75**

## SERVICES DE LA MÉTROPOLE

### SE DÉBARRASSER DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants (meuble domestique, petits appareils électroménagers...) est gratuite pour les particuliers, sur rendez-vous, tout comme l'accès aux 13 déchetteries de la Métropole Nice Côte d'Azur, dans la limite de 2 tonnes par an et par foyer (ou 16 passages par an).



### GUICHET MÉTROPOLITAIN DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Il propose un service de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments. Cette aide est réservée en priorité aux propriétaires s'engageant dans une démarche de rénovation énergétique globale.



Allô mairies : 3906

04 97 13 39 44

#### Nice magazine

Mairie de Nice  
5, rue de l'Hôtel de Ville  
06364 Nice Cedex 4

**Directeur de la publication**  
Christian ESTROSÍ

**Co-directeur de la publication**  
Nathalie BOLOT

#### Rédacteur en chef

Jean-François MALATESTA  
**Rédacteurs en chef adjoint**  
Jean-Yves SABATIER ;  
Yann DELANOË  
**Graphiste**  
Serge FAVREAU

#### Ont collaboré à ce numéro :

**Rédaction**  
Jean-François MALATESTA ;  
Jean-Yves SABATIER ;  
Yann DELANOË ;  
Corinne ARTUSIO ; Caroline AMBERT ;  
Frank DAVIT ; Véronique MARS

#### Photos

Ville de Nice ; Julien VÉRAN ;  
David NOUY ; Philippe VIGLIETTI ;  
Luc Josia-ALBERTINI ;  
Pascal SEGRETTE ;  
Ghislain MARIETTE ;  
DR

**Impression** : Groupe Maury Imprimeur,  
BP 12, ZI route d'étampes,  
45331 Malesherbes cédex

#### Diffusion

Millec ZI des Milles 1 330,  
Av. G. De La Lauzière,  
13595 Aix-en-Provence cédex 3  
**Dépôt légal à parution**  
Tirage : 250 000 exemplaires